

Évaluation à mi-parcours du Projet Benkadi au Bénin: Un examen approfondi des avancées et des perspectives

Le Président du Conseil d'administration de la Plateforme des Acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB), Dr. Aurélien Comlan Atidéglá a lancé ce lundi 12 juin 2023, le démarrage de la mission d'évaluation du projet Benkadi au Bénin. C'était au siège du projet à Godomey en présence des composantes de la plateforme, des Organisations non-gouvernementales de mise en œuvre, de l'évaluateur principal et du personnel.



Dans son allocution de lancement, le Président de la PASCiB a précisé qu'après deux années de mise œuvre du projet, c'est le

moment de regarder dans le rétroviseur pour apprécier ce que l'on peut retenir comme succès et surtout les limites, pour en tirer les recommandations nécessaires en vue d'améliorer la poursuite de la mise en œuvre du projet Benkadi. L'évaluation à mi-parcours est donc un moment pour retenir les changements majeurs et se réajuster.

Il a salué et félicité l'équipe d'évaluation, qui sans doute mobilisera tous les moyens nécessaires pour bien regarder ce qui se passe et formuler des recommandations pertinentes pour améliorer les résultats déjà obtenus.

Tout en souhaitant une journée de riches échanges, un moment d'analyse rétrospective pour voir ce qui a été mieux fait à tous les participants, il a tenu à préciser que pour lui, on apprend plus des échecs en s'évaluant. Car, quelques fois, on réussit sans s'en rendre compte, ou l'on réussit par hasard et on pense que c'est le fruit des efforts personnels. Une évaluation pour lui, n'est pas un contrôle encore moins une sanction. Mais une fonction capitale dans la mise en œuvre des projets. Et cela permet aux acteurs, de prendre conscience peut-être des limites rencontrées.



Les évaluateurs ayant l'expertise et l'expérience de dire dans quel contexte les gens ont plutôt fait telle chose plutôt que telle autre pour que le travail marche, il a invité les participants à tout le processus à saisir l'occasion pour apprendre des expériences d'ailleurs pouvant servir de leçon. Au-delà, le Président Atidéglá a insisté, qu'évaluer, c'est juger sur la base des évidences. Et tout ce qui se dit doit être fondé sur des preuves. Alors, tous les partenaires de la mise en œuvre du projet au Bénin sont invités à fournir les preuves aux évaluateurs sur ce qui a été réalisé afin qu'ils puissent mieux apprécier.

L'évaluateur principal, Monsieur M. Eustache Wankpo, a selon son agenda abordé la session créative pour savoir ce que les participants entendent par le projet Benkadi à travers un symbole au choix, apprécié avec les participants les différents acteurs en relation sur le projet, la notion du leadership du sud qui est la base fondamentale de la conduite

du projet et examiné aussi la valeur ajoutée des échanges au niveau régional.

Pendant deux semaines, l'évaluateur sera sur le terrain pour échanger avec les structures gouvernementales et parlementaires associées au projet, les Organisations non-gouvernementales et les Organisations de la société civile, les membres de l'unité de gestion du projet au Bénin afin d'obtenir les informations et preuves nécessaires pour l'évaluation. Car il s'agit concrètement entre autres : d'évaluer les progrès vers les objectifs du programme en mettant l'accent sur les résultats, ce qui permet de mettre en évidence les premiers signes de réussite et/ou d'échec du projet et les résultats inattendus.

De même, il faudra évaluer, valider et si nécessaire, compléter et améliorer la théorie de changement du programme de Benkadi ; retracer le processus que le programme Benkadi a suivi, visant à déterminer comment et pourquoi certains résultats ont été atteints ou non et d'établir la contribution de Benkadi aux changements. Il s'agira aussi de mettre en évidence les apprentissages spécifiques sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné ; d'évaluer la collaboration entre les membres du consortium Benkadi, surtout comment prend forme le leadership du Sud, entre les membres du consortium et leurs partenaires nationaux de mise en œuvre, et la collaboration du partenariat Benkadi avec les ambassades et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.

Cette évaluation devra aussi apprécier la gestion des connaissances, planifiée et pratiquée, du programme Benkadi. Il sera utilisé un processus participatif de création de sens pour valider les résultats avec les principales parties prenantes et soutenir l'apprentissage commun. Cette revue à mi-parcours pour le programme Benkadi permettra de faire le point et de tirer des leçons pertinentes pour atteindre les résultats poursuivis.

À terme, les leçons apprises, les recommandations stratégiques et exploitables formulées à l'endroit du consortium Benkadi, et des recommandations politiques à l'endroit du Ministère des Affaires étrangères partenaires technique et financier des Pays-Bas aideront à mieux poursuivre le chemin pour atteindre les objectifs fixés pour le programme.

Cellule Communication Benkadi Bénin

**Soins de santé primaires au
Bénin : La politique
Nationale de Santé
Communautaire lancée
officiellement à Nikki**



Le Bénin s'engage résolument dans la promotion des soins de santé primaires en mettant l'accent sur la prévention, la promotion de la santé, ainsi que la mise en place d'un système d'alerte communautaire permanent. Le vendredi 9 juin 2023, la commune de Nikki a servi de cadre au lancement de la politique nationale de santé communautaire. Le Ministre de la Santé, Monsieur Benjamin HOUNKPATIN, et sa collègue en charge du Numérique et de la Digitalisation, Madame Aurélie ADAM SOULÉ ZOUMAROU, ont rehaussé l'événement de leur présence.

Cet événement marque ainsi le point de départ de cette ambitieuse initiative qui place l'individu au cœur des priorités en matière de santé. La première phase du projet cible six communes : Nikki, Kalalé, Banikoara, Bembèrèkè, Sinendé et Malanville.

Au total, 1 500 agents de santé communautaires qualifiés et 37 relais communautaires ont été déployés pour la mise en œuvre de cette politique novatrice.



Lors de cette occasion, le Ministre de la Santé a rappelé les missions assignées à ces acteurs de terrain. « Un relais communautaire sera responsable en moyenne de 200 ménages. Sa mission consistera à rendre visite à tous les foyers de sa zone de couverture au moins une fois par semaine afin de détecter les problèmes de santé, de fournir des conseils et orientations, de distribuer des fournitures médicales et de faciliter la référence des cas nécessitant une prise en charge. L'agent de santé communautaire qualifié, quant à lui, relèvera de la municipalité. Il supervisera tous les relais communautaires de son arrondissement, s'occupera des cas courants, orientera et référera les personnes vers les structures de santé appropriées pour une prise en charge adéquate », a-t-il déclaré. Il a également appelé toutes les parties prenantes à s'engager pleinement pour la réussite de ce projet ambitieux en cours de déploiement.

De son côté, Madame Aurélie ADAM SOULÉ ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation, a exhorté la population à soutenir cette initiative gouvernementale qui contribuera à

l'amélioration qualitative de leur état de santé.



Le Maire de la commune de Nikki, Monsieur Roland Lafia GOUNOU, le Préfet du département du Borgou, Monsieur Djibril MAMA CISSE, ainsi que les représentants des partenaires techniques qui se sont succédé à la tribune, ont tous félicité le Gouvernement pour cette vision qui, sans aucun doute, dynamisera les indicateurs de santé.

La cérémonie a rassemblé les autorités politiques, administratives et sanitaires, et a reçu la bénédiction de SINAN DOUN WIROU, Premier Ministre de la Cour Impériale, représentant son Altesse SERO TOROU TOUKO SARI, Empereur de Nikki.

Megan Valère SOSSOU